



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

SNCF - RESEAU

N° Spécial

14 Septembre 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial SNCF - RESEAU

du 14 septembre 2018

SOMMAIRE

Décision	Date	SNCF - RESEAU	Page
N° 2018.0063	14.09.2018	Décision prononçant le déclassement du domaine public ferroviaire d'un terrain sis à PUTEAUX	3

Décision n°2018-0063 du 14 septembre 2018 prononçant le déclassement du domaine public ferroviaire d'un terrain sis à PUTEAUX

SNCF Réseau

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21;
 Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L.2141-2,
 Vu la loi n°2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire et notamment son article 25 portant dénomination de l'établissement « Réseau ferré de France » en « SNCF Réseau » à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
 Vu le décret n° 97-444 du 5 mai 1997 relatif aux missions et aux statuts de SNCF Réseau modifié par le décret n°2015-140 du 10 février 2015, notamment son article 50,
 Vu l'Arrêté du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,
 Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau,
 Vu la décision du Président du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs au Directeur Général Ile-de-France,
 Vu la décision du Directeur Général Ile-de-France, en date du 02 avril 2018, portant délégation de pouvoirs au Directeur des projets franciliens,
 Vu l'avis du Conseil Régional d'Ile-de-France en date du **16 février 2018**
 Vu l'avis du Conseil d'Ile-de-France Mobilités en date du **31 janvier 2018**
 Vu l'autorisation de l'Etat en date du **01 Juin 2018**,

DECIDE :

ARTICLE 1

Les parties des volumes 8 et 107108 dépendant d'un état descriptif de division en volume ayant notamment pour assiette la parcelle cadastrale indiquée dans le tableau ci-dessous, figurant en bleu foncé et bleu ciel sur les plans n° C432, C433, C434, C435, C436, et sur les coupes C437, C438 joints à la présente décision, et qui seront identifiées volume 15 et 107128 au terme d'un acte à publier, sont déclassés du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Référence EDDV « Tête Défense Nord »		
		Section	Numéro	Nature	Numéro actuel	Numéro futur

92062 - PUTEAU X	Les Horsbouts	C	66	Volume	8 (partie)	15
		C	66	Volume	107.108 (partie)	107.128

ARTICLE 2

Ce déclassement intervient conformément aux dispositions de l'article L2141-2 Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, ce Bien étant encore affecté à la poursuite des missions de SNCF Réseau mais sa désaffectation a été décidée et prendra effet dans le délai de trois ans.

ARTICLE 3

Copie de la présente décision sera communiquée au Préfet de Département des Hauts-de-Seine et au Ministre chargé des Transports.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département des Hauts-de-Seine.

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau,

Fait à Saint-Denis

Le 14 septembre 2018

Stéphane CHAPIRON

Directeur des Projets Franciliens

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21